

**Déclaration des élus et des Organisations Syndicales
du CRE Midi-Pyrénées
sur la
Négociation Annuelle Obligatoire (NAO) sur les
salaires**

Séance plénière du CRE Midi-Pyrénées de JUIN 2014

17 Juin 2014

Les OS et les représentants du personnel des instances locales, régionales et nationales ont mené de mi-février à mi-mars 2014 une action de « boycott actif » des réunions pour protester contre les positions de la Direction générale exprimées dans sa note "Réflexion sur le Dialogue Social", et contre son absence de démenti sur des éléments négatifs du rapport de la Cour des comptes. Les OS ont estimé que cette note bloquait toute possibilité de négociations.

Fin mars, la Direction Générale ayant apporté des éléments de réponse jugés suffisants par les OS, l'intersyndicale nationale a décidé la suspension du boycott, actant que « la Direction avait levé les contraintes des négociations à venir ».

Depuis, les négociations continuent et que constatons-nous : lors de la dernière séance de négociation du 12 juin, la Direction Générale a proposé essentiellement le « **principe général de gel des rémunérations pour 2014** ». (voir communiqué intersyndical national du 12 juin au verso)

Cette proposition est inacceptable dans un contexte de résultats économiques jugés par la Direction comme s'améliorant : partout dans les centres, les salariés travaillent pour assurer la charge d'activité malgré des conditions de travail qui souvent se durcissent. Ces efforts n'étant pas reconnus depuis des années, la Direction Générale ne semble toujours pas vouloir les reconnaître.

Les élus et les OS régionaux demandent que la Direction Générale entende les revendications énoncées par l'intersyndicale nationale lors de la réunion du 12 juin à Montreuil :

Augmentation de 70€ de la PRU au 1er Janvier 2014

En conséquence, les OS et les élus régionaux décident de suspendre cette séance et reprennent le boycott actif des réunions dans l'attente d'un changement de posture de la Direction Générale dans NAO.



Communiqué des organisations syndicales de l'AFPA

Baisse du pouvoir d'achat : ça suffit !!!

Réunies ce jour 12 juin 2014, dans le cadre de la négociation annuelle sur les salaires, les organisations syndicales **CGT, CFTD, Force Ouvrière, SUD Solidaires, CFE-CGC et CFTC** de l'AFPA ont unanimement dénoncé un « **principe général de gel des rémunérations pour 2014** ».

Cette provocation est totalement inacceptable face aux dépenses et engagements pharaoniques prévus par ailleurs. De l'argent il y en a, mais la direction ne veut pas investir sur la seule richesse de l'AFPA : son personnel, alors qu'elle a annoncé dans les médias et avec fracas son redressement et les « bons résultats » du 1^{er} trimestre 2014.

En réaction, les OS, unanimes, ont posé la revendication suivante :

Augmentation à effet rétroactif au 1^{er} janvier 2014 de la PRU (Partie du salaire Répartie Uniformément) **mensuelle de 70€**

De plus, les OS ont retenu favorablement la proposition de la direction d'une clause de « revoyure », en fin d'année, en cas « d'EBE » positif.

Montreuil, le 12 juin 2014